

Vous avez dit Réserve ?

Découverte de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors

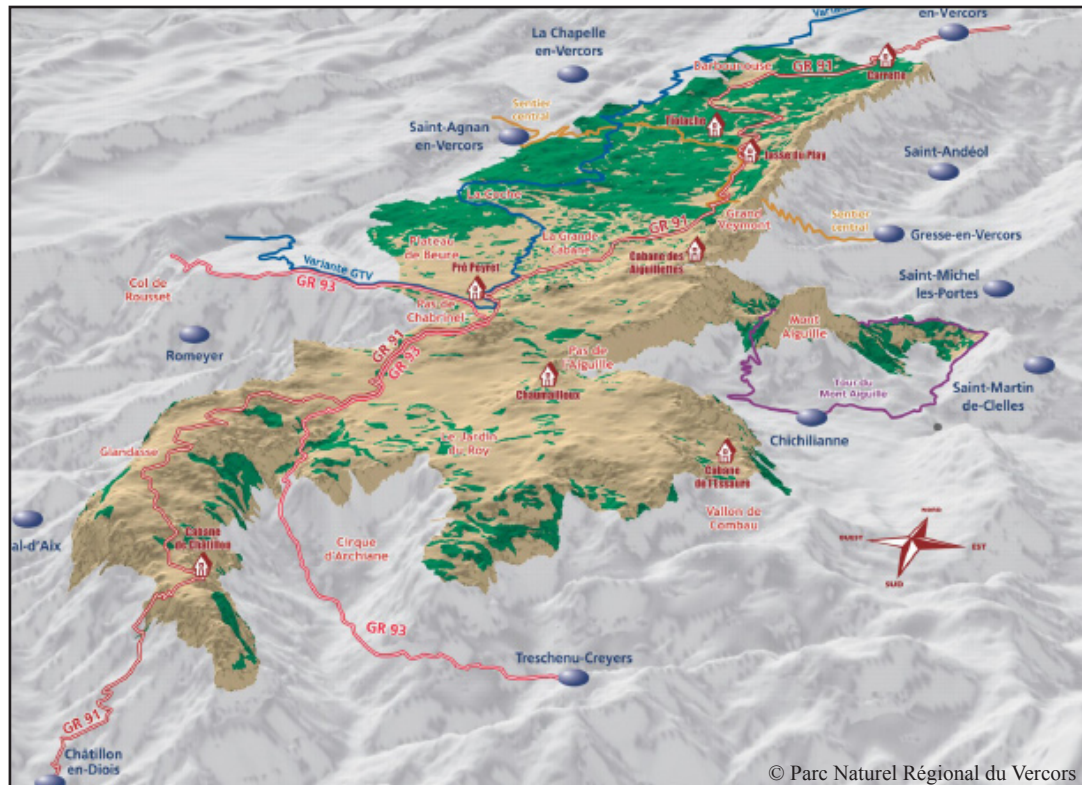


La Réserve naturelle des Hauts Plateaux, créé en 1985, est la plus grande réserve de France. Avec 30 km de long et 8 km de large, c'est un des plus vaste plateau karstique (calcaire) d'altitude de France.

Ce territoire d'exception est aujourd'hui soumis à une réglementation qui permet de préserver son caractère sauvage et unique. Aux entrées de la réserve des panneaux vous informent des règles à respecter.

? **Sur cette carte :**

- Repère avec une flèche, là où tu es.
- Recherche les rivières, les sources.
- Dessine le parcours de ta journée.



© Parc Naturel Régional du Vercors

? **Relie les dessins aux phrases**

Entre 18 h 00 et 9 h 00, on peut planter sa tente.

Pour me réchauffer, je ne peux en faire qu'à l'intérieur des cabanes.

Comme partout, je ne les jette pas par terre!

Ceux des bergers travaillent et sont autorisés, les vôtres sont interdits même en laisse

Je la laisse au parking.

Je ne peux en faire que sur un itinéraire spécial : Grande Traversée du Vercors.

Pas même un bouquet de pissenlit !

Je ne me prends pas pour un vautour à moins de 300 mètres du sol.

Je n'en ramasse pas pour ma collection.



Vous avez dit Réserve ?

Que fait-on dans une Réserve Naturelle ?

Et ce que ça veut dire (pour les plus jeunes)

- On protège et on étudie les animaux, les végétaux et l'endroit où ils vivent.
- On peut réintroduire des animaux qui avaient disparu (bouquetin, vautour).
- On évite que la forêt ne pousse partout (pour qu'il y ait des pâturages).
- On étudie les roches et on fouille les sites préhistoriques.
- On entretient les sentiers pour éviter que tout le monde aille partout.



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

La Réserve emploie cinq gardes qui ont différentes missions. Les gardes de la Réserve, qui sont-ils ?

? Une des missions décrites ci-dessous n'est pas juste : laquelle ?

1 - Entretien des lieux, réalisation de petits travaux : bergeries, refuges sentiers.

2 - Constat de prédation : ils viennent voir les bergers quand un prédateur (loups, chiens errants...) a attaqué un troupeau de brebis.

3 - Rôle d'information auprès du public. Ils accompagnent des sorties, expliquent la nature aux randonneurs.



4 - Assurer le suivi scientifique sur le terrain : compter les bouquetins, tétras, lagopèdes, pour savoir s'il y en a de plus en plus ...

5 - Rôle de surveillance: un règlement existe, ils sont là pour le faire respecter, et ils peuvent donner des amendes.

6 - Mise en place de clôtures : ils installent poteaux et fils barbelés autour de la Réserve, pour que les animaux ne sortent pas et que les visiteurs passent par les entrées payantes.